



Bureau Veritas Exploitation SAS

PESSAC BAT A 30 avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC France Téléphone : 05 57 96 24 00

Mail: ludovic.martins@bureauveritas.com

Rapport mis à disposition sur le site BVLink https://bvlink.bureauveritas.com/

Rapport de vérification générale périodique d'appareil(s) de levage



PEMP 1B SANS LIMITEUR DE MOMENT VERSALIFT VTL120C EVO N° VTL31Y-21002 N° 20210534

Intervention du 18/06/2025

Coordonnées du site : Nom du site : ENSIO Latitude : 44.3958 Longitude : -1.167

Numéro d'affaire : 10168135

Référence du rapport : 10168135/1090.4.1.R

Rédigé le : 18/06/2025 Par : Ludovic MARTINS

Ce document a été validé par son auteur

Références client 20210534

Ce rapport contient 1 fiche

Lieu d'intervention :

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection

du site PESSAC Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr



Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements de travail identifiés ci-après. Ce rapport remplace et annule le ou les éventuel(s) rapport(s) provisoire(s) émis par notre inspecteur lors de son ou ses intervention(s).

Ce rapport comprend une fiche par équipement de travail dans laquelle sont mentionnées : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Nota : les points de vérification dont l'intitulé est suivi d'un astérisque (*) ne sont pas couverts par l'accréditation mentionnée en page de garde du présent rapport.

Rappel des obligations de l'employeur

La vérification, dont le type (mise ou remise en service, périodique) est précisé dans le titre du rapport, a été réalisée en référence à la règlementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le déréglage des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une demande de l'employeur et de mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les équipements, appareils de levage, accessoires de levage et moyens d'accès dédiés aux opérations de montage, démontage, maintenance ou transport que ceux-ci soient installés ou non à demeure ;
- les examens et essais de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi (tels que freins de secours et/ou de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse) nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les opérateurs.

Leurs vérifications peuvent faire l'objet d'une mission complémentaire sur demande de l'employeur.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil
- les épreuves, celles-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie préjudiciable à la résistance et/ou à la stabilité de l'équipement.

Pour mémoire : Seuls les équipements de travail pour lesquels l'arrêté du 1er mars 2004 est cité en texte de référence sur leur fiche correspondante peuvent être utilisés pour du levage de charges.

Nota : Le présent document n'est pas un rapport de vérification de l'état de conformité. Ce document ne peut pas être présenté en réponse à une demande de l'inspection du travail portant sur la vérification de l'état de conformité d'un équipement de travail.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'employeur** décide ou non la (re)mise ou le maintien en service de chaque équipement (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'employeur doit remédier aux anomalies ou défectuosités constatées lors de la vérification.

Enfin, l'employeur doit tenir à jour :

- un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport ;
- un carnet de maintenance par appareil de levage, y consigner toutes les opérations de maintenance et de vérification.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes Critères	SANS POARS	0	E CONTRACTOR DE
✓ Sans observation✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	×
 ✓ 100% des essais réalisés ✓ 100 % des points vérifiés 	✓	×	× ou √



Personne(s) rencontrée(s)

A notre arrivée, nous nous sommes présentés à M BEDAT.

Équipement(s) objet(s) du présent rapport :

PEMP 1B SANS LIMITEUR DE MOMENT: 1

×

Fiche n° 1: Localisation: ENSIO / 40 BISCARROSSE

Marque: VERSALIFT Type: VTL120C EVO n°série: VTL31Y-21002 n°interne:

20210534

<u>Avis général</u>: **Non satisfaisant**: Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | ENSIO

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1: PEMP 1B SANS LIMITEUR DE MOMENT

N° d'immatriculation : GA-795-RH
N° interne : 20210534
Localisation : ENSIO > 40 BISCARROSSE

Marque : VERSALIFT
Type : VTL120C EVO
N° de série : VTL31Y-21002
Année de mise en service : 2021
Année de fabrication : 2021

Point vérifié Actions à entreprendre

6.2a- Gyrophare Remettre en état la fixation du triangle

lumineux.

Code Obs. : LM/040924/150944/0 Date de 1^{er} signalement : 04/09/2024

Fiche N°1

PEMP 1B SANS LIMITEUR DE MOMENT

Marque: VERSALIFT N° interne: 20210534

Type: VTL120C EVO

N° Immatriculation: GA-795-RH

Année de mise en service : 2021

Année de fabrication: 2021

N° série: VTL31Y-21002

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

Localisation

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : M HOZET



Avis général: Non satisfaisant: Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

Les observations sont indiquées au niveau du chapitre « Liste récapitulative des observations issues de la vérification »

Caractéristiques

Energie(s): Hydraulique, Thermique

C.M.U. (kg): 120

Hauteur de levage (m): 9.7

Compteur horaire: 2288 Marquage Constructeur: CE

Carburant: Gazole

Nb de personnes: 1

Portée (m): 6.1 Châssis: Porteur VL/PL

Mécanismes

Type de structure : Bras articulé

Bras pendulaire: Non

Dispositif de maintien Vérin hydraulique

à l'horizontale :

Dispositifs de sécurité

Parachute: Clapets anti-retour pilotés

Équipements

Désignation :	Plate-forme	
---------------	-------------	--

Vérifié : Oui

Nb personnes: 1 Capacité (kg): 120

Dimensions

Longueur (m): 0.73

Extension(s): Non

Largeur (m): 0.9

Aspects documentaires

Carnet de maintenance

Modification importante : Pas de modification significative mentionnée sur le carnet de maintenance

Charges et essais

Les essais en charge ont été réalisés avec la charge maximale d'utilisation (à la portée indiquée le cas échéant).

Description et conditions d'exécution des essais

Description: Plate-forme Charge d'essai estimée (kg): 120 Charge uniformément répartie. Portée d'essai (m): 6.1

en date du 18/06/2025

Fiche N°1

PEMP 1B SANS LIMITEUR DE MOMENT

Marque: VERSALIFT N° interne: 20210534

N° série: VTL31Y-21002

Autres points

Commentaire : Rapport de mise en service VERSALIFT N° 2010215-01

 OPALE 01 – V 1
 rapport n°: 10168135/1090.4.1.R

 Copyright BUREAU VERITAS
 page 6/7
 en date du 18/06/2025

Fiche N°1

PEMP 1B SANS LIMITEUR DE MOMENT

Marque: VERSALIFT

N° série: VTL31Y-21002

N° interne: 20210534

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après, sous réserve des observations explicitées ci-dessus.

Caractéristiques

Équipements

A.1 Carnet de maintenance

A.2 Affichage capacité

A.4 Affichage divers (plaques constructeur...)

A.7 Consignes de sécurité et d'utilisation

A.8 Déclaration de conformité / Marquage CE

A 14 Notice d'instruction

A.17 Rapports de vérification

B Conduite et manoeuvre de l'équipement

1 Accès installes à demeure

1.5 Accès à la nacelle ou plate-forme

3 Charpente

3.3 Lests et contrepoids

3.21 Mât. tourelle, flèche, bras, ciseaux

4 Châssis

4.4 Organes de roulement

4.5 Ossature, châssis porteur

5 Source d'énergie

5.1 Dispositif de séparation générale

5.2 Equipements, canalisations

6 Eclairage incorporé à l'appareil

6.2a Gyrophare

7 Poste de conduite

7.2 Constitution, fixation, plancher

7.3 Protection contre les chutes de hauteur

8 Organes de service et de manoeuvre

8.1 Mise en marche / Arrêt normal

8.2 Interdiction d'emploi

8.3 Autres arrêts accessibles (urgence ...)

8.4 Indicateurs et dispositifs de signalisation

8.5 Identification des organes de service

8.6 Retour automatique au point neutre

8.7a Avertisseur sonore

8.9 Protection contre les manoeuvres involontaires

8.11 Poste de dépannage

8.13 Poste de sauvetage prioritaire

8.14 Sélecteur de postes de conduite

10 Mécanismes

10.1 Limiteur de vitesse (absence d'emballement)

10.3 Dispositif d'immobilisation hors service

10.5 Freins des mouvements concourant au levage

10.6 Groupes moto-réducteurs, vérins et circuits hydrauliques

10.9 Protection des organes mobiles de transmission

10.12 Freins de stationnement

10.13 Freins d'orientation

11 Dispositifs de sécurité 11.1a Limiteurs de course haut des mouvements de levage

11.1b Limiteurs de course bas des mouvements de levage

11.5 Parachute ou dispositif équivalent

11.6 Dispositif de blocage des éléments mobiles en position route

11.14a Asservissement portillon d'accès

11.23 Détecteur de dévers

11.24 Dispositif du maintien à l'horizontal

12 Charges et essais

Description et conditions d'exécution des essais

«Référentiel» PEMP 11

OPALE 01 – V 1 rapport n°: 10168135/1090.4.1.R page 7/7 en date du 18/06/2025